



CC Gorges Causses Cévennes (Siren : 200069151)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Florac Trois Rivières
Arrondissement	Florac
Département	Lozère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/11/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Henri COUDERC

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	22, rue Justin Gruat
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	48400 FLORAC TROIS RIVIERES
Téléphone	04 66 45 31 34
Fax	
Courriel	contact@ccgcc.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	7 353
-----------------------------	-------

Densité moyenne 8,09

Périmètre

Nombre total de communes membres : 17

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
48	Barre-des-Cévennes (214800195)	212
48	Bédouès-Cocurès (200057560)	501
48	Cans et Cévennes (200056851)	289
48	Cassagnas (214800369)	123
48	Florac Trois Rivières (200056927)	2 114
48	Fraissinet-de-Fourques (214800658)	74
48	Gatuzières (214800690)	58
48	Gorges du Tarn Causses (200063147)	1 009
48	Hures-la-Parade (214800740)	274
48	Ispagnac (214800757)	913
48	La Malène (214800880)	147
48	Les Bondons (214800286)	147
48	Mas-Saint-Chély (214801417)	123
48	Meyrueis (214800963)	965
48	Rousses (214801300)	114
48	Saint-Pierre-des-Tripiers (214801763)	88
48	Vebron (214801938)	202

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 35

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Autres énergies
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
<i>Eau (exercice sur le territoire des communes de Gorges-du-Tarn-Causses, La Malène et Mas-Saint-Chély) ;</i>
- Assainissement collectif
<i>Assainissement (exercice sur le territoire des communes de Gorges-du-Tarn-Causses, La Malène et Mas-Saint-Chély) ;</i>
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales
<i>Elaboration d'une stratégie locale de prévention du risque de chutes de blocs sur le territoire des Gorges du Tarn et de la Jonte.</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative
- Activités sanitaires

-Participation à des actions visant au maintien de l'accès aux soins d'urgence en milieu rural.

- Action sociale

- Construction et gestion d'une structure d'accueil médico-sociale - Action en faveur de la petite enfance : actions, services et équipements à caractère social en direction de la petite enfance- Actions en faveur de la jeunesse

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion

Développement et aménagement économique

Création de zones d'aménagement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Activités péri-scolaires

- Contrat Petite Enfance Crèche.- Contrat Educatif locaux (C.E.L.).

- Activités culturelles ou socioculturelles

-Elaboration et distribution d'un bulletin d'information à destination des habitants du territoire.-Animation du site internet communautaire en liaison avec les communes et les acteurs du territoire.-Mise en place de manifestations ou d'éditions de documents thématiques ou généralistes visant à informer les usagers du territoire des actions conduites par la communauté de communes.

- Activités sportives

Construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs et culturels intéressant au moins trois communes.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Transport scolaire

Transport scolaire pour les collèges de Meyrueis par délégation du Conseil régional ;

- Organisation des transports non urbains

- Etudes et programmation

Etude sur l'utilisation de l'espace intercommunal et recherche de la cohérence dans les politiques communales

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

-promotion touristiqueAssurer l'accueil et l'information des touristes en relation avec l'Office du Tourisme des Gorges du Tarn et des Causses ou d'autres organismes compétents-Aménagement touristiqueBalisage et entretien des sentiers de randonnée en partenariat avec le SIVOM Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses-La communauté de communes pourra adhérer ou signer des conventions avec d'autres organismes afin de rendre plus efficace sa politique de développement touristique.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social

- Politique du logement social

Elaboration de programmes de rénovation et de valorisation de bâtiments communaux à usage de logements conventionnés

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Amélioration du parc immobilier bâti

-Création et réhabilitation de logements futurs et de logements sociaux futurs ainsi que des logements de la poste de VEBRON.-Création de lotissements et des voies et réseaux y afférant.-Mission de maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation de bâtiments communaux.-Création et aménagement de garages.-Création et aménagement de bureaux pour la communauté.-Création de salles hors-sac

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...) <i>Mise à disposition de personnel aux communes en cohérence avec le schéma de mutualisation ;</i>
- Acquisition en commun de matériel <i>Gestion d'un groupement de commandes de fournitures ;</i>
- Gestion d'un centre de secours <i>Participation au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (taxe de capitation).</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres <i>Mise à disposition de personnels aux communes Organisation en second rang d'un service de transport à la demande de personnes en taxi par délégation du conseil général</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
48	SM de gestion de l'école départementale de musique de la Lozère (254800584)	SM ouvert	62 679
48	PETR Sud Lozère (200077758)	SM ouvert	12 652
48	SM du bassin versant du Tarn-Amont (200080547)	SM fermé	77 743
48	SIAEP du Causse du Massegros (254800188)	SM fermé	16 964
48	Syndicat départemental d'électrification et d'équipement de la Lozère (SDEE) (254800022)	SM fermé	85 967
48	SIAEP du Causse Méjean (254800337)	SM fermé	7 353
48	SIAEP du Causse de Sauveterre (254800220)	SM fermé	8 061
48	SICTOM des bassins du Haut-Tarn (254800345)	SM fermé	12 652
48	SM du bassin du Lot amont et du bassin du Dourdou de Conques (254800592)	SM fermé	115 068

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)